

La Base INIES présente ses orientations stratégiques 2014-2017 autour d'un seul mot d'ordre :  
Faciliter l'évaluation de la performance environnementale des bâtiments par la mise à disposition de  
toutes les données utiles

***INIES, base de données des déclarations environnementales et sanitaires des produits, équipements et services pour l'évaluation de la performance des ouvrages, a défini ses orientations stratégiques pour la période 2014 – 2017.***

***Ces orientations visent à préparer l'horizon 2020 en enrichissant la base INIES de toutes les données nécessaires à l'évaluation de la performance environnementale des bâtiments et à son éco-conception en soutien à l'innovation.***

***La base INIES constitue un élément essentiel qui permet la mise à disposition des données nécessaires dans le cadre des travaux d'élaboration de la future étiquette environnementale à l'échelle du bâtiment annoncés par les pouvoirs publics.***

Gérée de façon participative par les acteurs de la construction dont les Pouvoirs Publics, INIES est la base française de référence des déclarations environnementales et sanitaires des produits, équipements et services du bâtiment.

Résultat de dix années de développement et forte de plus de 1 500 Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES), représentant environ 20 000 références de produits, mises gratuitement à disposition de tous les professionnels du secteur, elle constitue un outil opérationnel et indispensable pour généraliser l'éco-conception des bâtiments, objectif central de ses orientations stratégiques 2014-2017 :

- ➔ **Poursuivre le développement des données utiles à l'évaluation de la performance environnementale et sanitaire des ouvrages** afin de pouvoir réaliser une Analyse du Cycle de Vie (ACV) dès la phase conception des projets, de façon détaillée ou simplifiée, et contribuer à concrétiser l'éco-conception des ouvrages.
- ➔ **Faciliter l'utilisation des données disponibles dans la base et poursuivre sa démarche qualité**, d'une part en faisant mieux connaître le « webservice INIES » qui permet aux outils d'évaluation de la performance des ouvrages (PEB, QAI...) de disposer de données numérisées et d'alimenter la maquette numérique et, d'autre part, en continuant la montée en qualité des informations en imposant en 2017 que 100% des FDES et PEP (Profil Environnement Produit) disponibles dans la base soient vérifiés par tierce partie indépendante.

→ **Renforcer la notoriété d'INIES auprès de tous les acteurs dans les territoires et en Europe** : INIES devrait se doter d'un nouveau site internet plus pédagogique et expliciter ainsi l'utilité des déclarations environnementales et sanitaires et faire la démonstration de leur utilisation... sur lequel notamment pourront s'appuyer les organismes de formation. Une version anglaise est également prévue pour accroître la reconnaissance et la visibilité de la démarche française en Europe.

**Des réunions d'information et d'échanges sont également au programme pour les utilisateurs de la base INIES (industriels, concepteurs, éditeurs de logiciel, collectivités...). Une réunion ouverte à tous est d'ailleurs prévue le 7 novembre matin<sup>1</sup>.**

#### A propos de la base INIES...

Créée en 2004, la base INIES, base française de référence sur les impacts environnementaux et sanitaires des produits, équipements et services du bâtiment, gérée de façon participative par les acteurs du secteur\* dont les pouvoirs publics, met à la disposition de tous, des Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire pour l'évaluation de la performance environnementale des bâtiments. INIES est régie par un protocole multipartite. Ce dernier définit les règles de gouvernance de la base : un **conseil de surveillance** veille à la pertinence, l'éthique et à la déontologie des informations présentées et un **comité technique** s'applique à rendre l'information disponible la plus claire et la plus homogène possible sur la base des normes de référence établies dans le cadre de la commission de normalisation AFNOR P01E " Développement durable dans la construction ". Depuis 2011, **l'Association HQE**, association reconnue d'utilité publique, **assure le rôle de propriétaire – gestionnaire**.

Pour aller plus loin : [www.inies.fr](http://www.inies.fr)

\*Les protocolaires 2013 – 2017 :

ADEME, AFNOR, AIMCC, Association HQE, Association QUALITEL, CAPEB, CINOV, CSTB, FFB, FIEC, Ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité, Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, Ministère des affaires sociales et de la santé, UNTEC, USH.

<sup>1</sup> Renseignement auprès de [sandra.boissard@afnor.org](mailto:sandra.boissard@afnor.org)